

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 067101

ND: 42081

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9978 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DLAHRI CHI FAIGAL

Date de naissance : 28/10/1956

Adresse : PORTF CALIFORNIA APP 3 RDG CASABLANCA

Tél. : 0654.500.1851 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur TAGNAOUTI Brahim
Médecine Générale
70, Rue du Commandant Maâdi
Casablanca / Tel : 05 22 20 45 45

Date de consultation : 28/09/2020

Nom et prénom du malade : DLAHRI CHI FAIGAL Age : 28/07/1956

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hernie lata orthopédiq MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
30 SEP. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : 

Le 30 SEP. 2020

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/09/2020	C	01	200,00	Docteur TAGNAOUTI BRAHIM, Médecine Générale 70, Rue de Normandie Madrif Signature : Tel. : 06 99 28 50 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie des Berges Mme LAHRICHI SAMIA 256, Boulevard de l'Oasis Tel: 05 22 98 85 17 - Casablanca	28/09/2020	596,45

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 B 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

Dr. TAGNAOUTI Brahim

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Bordeaux.

MEDECINE GENERALE

70, Rue de Normandie - Maârif
CASABLANCA
Tél. : 05 22 25 59 32

الدكتور إبراهيم التكناوتي

خريج كلية الطب ببوردو

الطب العام

زنقة نورماندي - الماريف

الدار البيضاء - الهاتف، 32، 05 22 25 59 32

Casablanca, le 28/9/2020 الدار البيضاء، في

Mr Lahrichi Faycal

98.- Aclaral 1mlx24

36.40 Komed 20

248,- Serelede 30ml le ml

149,- Specchut 10mlx24

Pharmacie des Cygnes
Mme. LAHRICHI SAMIA
256, Boulevard de l'Oasis
256, Casablanca
tel: 05 22 98 85 17

14,- Pechyl 1ml x38

14,- Rhinofebrol 1mlx24 EB

596,-

Docteur TAGNAOUTI Brahim
Médecine Générale
70, Rue de Normandie Maârif
Casablanca - Tél. : 05 22 25 59 32

Pharmacie des Cygnes
Mme. LAHRICHI SAMIA
256, Boulevard de l'Oasis
256, Casablanca
tel: 05 22 98 85 17

PPV 34DH70

EXP 12/2022
LOT 90052 2

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 248,00 DH
ID : 643503
Barcode:
6 118001 141104

PECTRYL®

SIROP EXPECTORANT
EXPECTORANT SYRUP

250 ml

756.836.03.19

LOT : 191608
UT AV: 10/2022
PPV: 14,30DH

UTAV: LOT N°: PPV (DH):

756.836.03.19

LOT : 191608
UT AV: 10/2022
PPV: 14,30DH

PPV (DH): UTAV: LOT N°:

PHARMAS
LOT : 7163
UT.AV: 12-22
PPV:36DH40

LOT 191608
EXP 07/12/22
PPV 149.50DH

1g/125 mg

Antibiotique
Voie orale

Boîte de 12 sachets

Laboratoires Pharmaceutiques Pharma 5

LOT : 4778
PER : 09-21
P.P.V : 99DH00